

SAINT-GORGON-MAIN

Pour maintenir les anciens à domicile



Mme Nening, MM. Felder et Bole du Chomont.

La municipalité se mobilise pour aider ses anciens à rester le plus longtemps possible au village.

Elle prend en charge l'installation d'un système de téléassistance. Il restera à la charge des seniors la location du matériel et le coût de fonctionnement.

Un partenariat a été signé entre la municipalité de Saint-Gorgon-Main, représenté par son maire Jean Luc Felder, et l'ADMR (aide à domicile), en présence de Cathy Nening, présidente de l'ADMR du Val d'Ustiers et le responsable bénévoles téléassistance, Serge Bole du Chomont.

Le but est de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de sécurité possible, des personnes âgées du village grâce à

la téléassistance. Cet appareil permet à son utilisateur d'être mis en relation avec un opérateur d'une centrale d'écoute, fonctionnant 24h/24 et sept jours sur sept. Le bénéficiaire est relié à l'appareil grâce à un médaillon ou un bracelet. En cas de chute ou de détresse, un appel est émis, une intervention à domicile ou le recours aux services d'urgence peuvent être ainsi déclenchés.

Rassurant

Pour la municipalité de Saint-Gorgon-Main, l'enjeu est de maintenir la population des seniors de la commune à leur domicile le plus sereinement possible. Le moyen de retarder leur départ vers des structures collectives dédiées aux anciens. Ce qui permet aux aînés de



Les systèmes de téléassistance contribuent au maintien à domicile des personnes âgées. Illustration Alexandre MARCHI

demeurer le plus longtemps possible dans leur cadre familial, entourés des gens qu'ils connaissent.

A ce titre, la municipalité s'engage à prendre la totalité du coût de l'installation à sa charge. La personne devra ensuite s'acquitter d'une location comprenant l'appareil, la maintenance et le lien avec la centrale, le tout sans engagement de durée.

Ce dispositif a déjà fait ses preuves et a même sauvé des vies. Il est rassurant pour l'entourage de la personne âgée, parfois éloigné d'elle, de savoir que l'appareil veille sur elle. Sa portée fait qu'il est également utilisable dans la salle de bain, ou dans le jardin.

24

h sur 24.

Le système fonctionne 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7.

> Contact : 03 81 89 5 730 ou 03 81 38 24 52.